

Hauts-de-France, Somme
Amiens
rue Saint-Maurice , 78 plaine M Cimetière de la Madeleine

Enclos funéraire Calais-Fayez et Fayez-Bouthors

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80005132
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2006, 2012
Cadre de l'étude : patrimoine funéraire le cimetière de la Madeleine
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : enclos funéraire
Appellation : Calais-Fayez et Fayez-Bouthors
Parties constituantes non étudiées : clôture

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : non, cadastré

Historique

D'après le registre communal, cette concession fut acquise en septembre 1840, par Nicolas Fayez-Bouthors, domicilié à Berteaucourt (80) et par Constance, Scolastique Fayez, épouse de Charlemagne, Kiriél Calais, domiciliée à Amiens. Elle fut agrandie en juillet 1844, par Constance, Scolastique Fayez, séparée de biens de son époux et domiciliée à Amiens, 20 rue du Cloître-Notre-Dame.

La sépulture est décrite par S. Comte (1847), qui signale "une colonne en pierre avec chapiteau" ainsi que quatre croix, et attribue l'aménagement de la concession à l'entrepreneur Leroy-Caussin, sur les plans de l'ingénieur Godin (cf. annexe).

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle, milieu 19e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Baptiste Leroy-Caussin (entrepreneur, attribution par source), Godin (ingénieur, attribution par source)

Description

Cette concession, adossée au premier mur d'enceinte intérieur, est délimitée par une grille en fonte peinte, fermant les quatre côtés, à portillon antérieur central, et fixée sur une pierre de seuil, en grès. Elle contient sept monuments. Au fond, au centre se dresse une colonne funéraire sur socle, en calcaire, aujourd'hui illisible. De chaque côté de la grille, tournées vers l'intérieur de la concession, s'élèvent trois croix funéraires, en fer peinte, fixées sur un socle en grès rose octogonal. Les croix centrale gauche et centrale droite, ne sont plus sur leur socle mais fixées sur la grille.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; fer ; grès

Typologies et état de conservation

Typologies : composition hétérogène à tombeau principal ; colonne funéraire ; croix funéraire (fer)

Décor

Techniques : fonderie

Précision sur les représentations :

La grille est ornée de frises à motif grec et d'urnes voilées. Les croix funéraires sont ornées, à leurs extrémités, de flammes et portent chacune un Christ (à l'exception des croix antérieure gauche et centrale droite). La croix centrale droite est également ornée de têtes d'angelots, encadrant à l'origine le Christ (aujourd'hui disparu).

Statut, intérêt et protection

Cette concession, qui conserve une très belle grille en fonte, contient sept monuments, disposés de façon symétrique, qui semblent correspondre aux tombeaux décrits par S. Comte (1847), qui en attribue la réalisation à l'entrepreneur Leroy-Caussin, sur les plans et sous la direction de l'ingénieur Godin. Les croix funéraires constitueraient les plus anciens exemples conservés dans le cimetière.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit MH, 1986/06/25

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Amiens. **Cimetière de la Madeleine. Registre des concessions.**

Bibliographie

- C[OMTE], Stéphane. **Promenades au cimetière de la Madeleine, précédées d'un précis historique sur l'origine de cet établissement, sa première destination, et les diverses transformations qu'il a subies depuis sa fondation jusqu'à nos jours.** Amiens : Imp. Duval et Herment, 1847.
p. 173-176

Annexe 1

Extrait de : Promemades au cimetière de la Madeleine [Calais-Fayez-Bouthors]

"Nous suivons sans nous arrêter, en passant devant les sépultures Creton, Duchemin, Maréchal, Lemaître, Boudon, Dupuis, Corblet-Turpin, et Turpin-Moma, jusqu'à celle affectée aux familles CALAIS-FAÏEZ et BOUTHORS, réunies par une même grille et dans un même caveau.

L'extérieur du monument est bien moins remarquable que l'intérieur ; et si on en excepte la matérialité, nous pensons que les ornements n'offrent rien de particulier, mais surtout rien de distingué. On a coupé le mur pour donner à cette sépulture plus d'étendue et former deux compartiments, distincts l'un de l'autre, comme on a établi deux entrées.

Le côté qui nous occupe offre sur le premier plan une colonne en pierre avec chapiteau orné de feuilles de pavots. Sur la face principale du socle, on lit ce distique, que nous retrouvons sur beaucoup de tombes :

"Mon amie, / Je conserve l'espoir / Un jour de te revoir ? "

Sur le côté latéral de gauche, est l'inscription de Melle Julie-Prudence BON, décédée le 7 novembre 1837, âgée de 24 ans, épouse de M. LECLERC, à laquelle probablement s'adressent les deux vers que nous venons de citer. Sur le second plan, une croix en fer porte l'épithaphe de M. BON-RIGAUT, marchand épicier en cette ville, décédé le 22 juin 1833, âgé de 47 ans. Au milieu est l'entrée du caveau sépulcral que ferme une porte en fer.

La seconde partie de cette sépulture se trouve établie de l'autre côté du mur. Une grille énorme, plus propre à clore des prisonniers qu'à préserver des dépouilles mortelles contre des profanations impossibles dans ce lieu, est la première chose qui frappe le visiteur. C'est qu'en effet, à la vue de ces barreaux de fer, dont chacun est du calibre d'un essieu de chariot, on se demande si les restes de ceux qu'on dépose en ce cimetière sont bien en sûreté, qu'on les y enferme et les protège avec des grilles dignes de défier les efforts des prisonniers les plus intrépides à l'endroit des évasions. De ce côté au moins, et comme compensation à cet aspect de prison, on repose les yeux avec plus de plaisir sur les fleurs nombreuses dont le sol est orné : des chèvres-feuilles grimpent le long du mur et forment, au-dessus de l'ouverture, un treillage charmant. Quatre croix sont plantées à la mémoire des personnes dont les noms sont gravés, et deux blocs de pierre attendent deux autres croix et probablement deux autres cercueils.

M. CALAIS-FAÏEZ, ancien garde général des Eaux et Forêts, désirant avoir un caveau d'une solidité à défier le temps, s'adressa à M. Godin, garde du génie de première classe, pour obtenir une construction analogue à celle en usage dans

les travaux souterrains des fortifications : c'est pour satisfaire à ce désir de la famille que le caveau dont s'agit a été construit dans les conditions suivantes.

La fouille a été poussée à sept mètres de profondeur. Un pavage en double briques de champ a été posé et lié avec du mortier de ciment sur toute la superficie de la fouille. Sur cette solide fondation ont été élevés des pieds droits, tant pour les cases destinées aux cercueils que pour le petit vestibule qui les précède. Ces murs, ainsi que tout le reste des maçonneries, contruits en briques à paver et mortier de ciment de première qualité, ont 85 centimètres d'épaisseur, et les cases sont séparées entre elles par une maçonnerie en arc de voûte de 22 centimètres. La voûte supérieure, qui recouvre le tout, se compose de trois rouleaux de briques formant voûtes indépendantes, lesquelles sont revêtues d'une forte chape en ciment, et cirée avec de l'huile de lin à l'instar du stuc. Le remblai supérieur, de trois mètres d'épaisseur, est fait avec le plus grand soin sur la chape dont les pentes ont été réglées pour déverser à droite et à gauche les eaux pluviales. Les murs d'enveloppe ont été élevés de la fondation et ont été couronnés de bahuts en grès de 1 mètres 50 cent. de longueur sur 40 cent. de largeur et 30 de hauteur pour recevoir la grille en fer dont nous avons parlé. Il a été établi, en outre, un regard séparé pour l'introduction des derniers cercueils, ce regard est recouvert par la porte de fer dont nous avons parlé, et sera muré et comblé après le dernier décès.

Cette construction, qui a coûté 8,000 francs, a été exécutée par M. Leroy-Caussin, sous la direction de M. Godin." Stéphane C[omte], 1847, pp. 173-176.

Illustrations



Vue générale.
Phot. Caroline Vincent
IVR22_20068000887NUCA



Colonne funéraire de Julie
Prudence Bon, vers 1837.
Phot. Caroline Vincent
IVR22_20068000888NUCA



Croix funéraire (3e
au fond, à gauche).
Phot. Caroline Vincent
IVR22_20068000889NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les enclos funéraires du cimetière de la Madeleine (IA80005026) Hauts-de-France, Somme, Amiens, rue Saint-Maurice , Cimetière de la Madeleine

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Plaine M (IA80005034) Picardie, Somme, Amiens, rue Saint-Maurice , Cimetière de la Madeleine

Auteur(s) du dossier : Caroline Vincent, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens



Vue générale.

IVR22_20068000887NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Vincent

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Colonne funéraire de Julie Prudence Bon, vers 1837.

IVR22_20068000888NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Vincent

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Croix funéraire (3e au fond, à gauche).

IVR22_20068000889NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Vincent

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation